



LES ÉCHOS DE LANDÉBIA

Bulletin municipal n ° 17

Décembre - Février 2024

2024

*Mr Le Maire, les conseillers
municipaux, les Jeunes Conseillers et
les employés communaux vous souhaitent
une belle Année 2024
Et vous présentent tous leurs vœux de
bonheur et de santé.*

Retrouvez toutes les informations de la commune sur nos différents supports :



<https://landebia.fr>



La commune de Landébia présente sur l'application PanneauPocket



<https://fr-fr.facebook.com/people/Commune-de-Landebia/100068322141688/>



La cérémonie des vœux de la municipalité

Chères Landébianaises, chers Landébianais

Je vous remercie d'être venus si nombreux encore cette année. Ce fût un beau moment d'échanges et de partage autour du verre de l'amitié.

C'est en voyant le diaporama et la rétrospective de l'année 2023 que l'on voit le dynamisme de notre commune et cela nous fait un très grand plaisir. Merci à tous pour cela !!! Dynamisme et motivation, salués d'ailleurs par Arnaud Lécuyer et Marie-Christine Cottin lors de leur prise de parole.

Les projets ne manquent pas sur notre commune,

Les travaux

Les réalisations ne sont pas assez nombreuses à mon goût, mais nous avons mené à bien plusieurs actions significatives. Nous cherchons toujours à obtenir des subventions avant le lancement d'un projet, ceci explique pourquoi nous mettons un peu de temps pour la réalisation effective des chantiers.

Mr Sandjakian et moi-même sommes heureux de vous annoncer que la résidence des Pommiers est solutionnée. Nous aurons donc un projet qui répond à une vraie demande : 3 maisons adaptées PMR pour des + de 64 ans et 3 maisons pour des jeunes primo-accédants.

La transformation du terrain de foot en terrain intergénérationnel avec Pump track, verger et jeux, avec des vestiaires pour les départs de chasse, et former les enfants à la biodiversité n'est pas abandonné. Pascal est à la recherche de subventions pour tout mettre en œuvre afin que ce lieu soit un coin de vie incontournable. Ce genre de projet et ces démarches prennent du temps, mais on avance petit à petit.

Les associations et nos entreprises

C'est l'occasion pour moi de remercier toutes celles et tous ceux qui, dans leurs activités et leurs responsabilités, professionnelles ou associatives, animent notre village, concourent à sa vitalité et au bien-être des Landébianais.

Je remercie les bénévoles pour leur implication, leur générosité et leur sens du service auprès des autres, les enseignants pour leur engagement au service de nos enfants. Je remercie les commerçants, les entrepreneurs et artisans.

Quant à nos associations, vous pourrez vous apercevoir qu'elles ne sont pas à court d'idées pour contribuer à l'animation de notre village.

Notre école, toujours aussi dynamique...

Avec une rentrée positive, le RPI compte environ 80 élèves, 48 enfants à Landébia et 32 enfants à Pléven. Au niveau de la rénovation de l'école, nous travaillons avec l'ADAC et le SDE.

Les vœux sont toujours un moment privilégié de partage avec nos concitoyens et amis élus.

Je vous rappellerai donc simplement que nous sommes là pour construire avec vous le Landébia de demain.

Faisons de notre village un lieu de proximité et de solidarité et que cette nouvelle année vous apporte joie, douceur et bonheur.

Patrick Durand



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Décembre 2023 à 20h30 à la mairie

PRESENTS : DURAND P., LAGRENE C., OLIVIER L., CARO P., DURAND A., DANIEL C., RIOU K., DELAMOTTE M.
SECRETAIRE : DELAMOTTE M.

SALLE DES ASSOCIATIONS- DEVIS PEINTURE

Le Maire présente le devis reçu de GUILLOTIN Stéphane de SAINT DENOUAL concernant la peinture de la salle des associations, pour un montant HT de 4 247,55 €, soit 5 097,06 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le devis présenté.

DEVIS REPRISE TROTTOIRS ET CANIVEAUX

Karine RIOU quitte la salle et ne participe ni à la délibération, ni au vote.

Le Maire présente le devis reçu de TARDY TP d'ERQUY concernant la modification de trottoirs et caniveaux devant de nouvelles constructions Rue des Peupliers et dans la Rue du Haut Village, pour un montant HT de 5 295,00 €, soit 6 354,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 7 voix pour, approuve le devis présenté.

DEVIS BORNAGE – MISSION FONCIERE

Le Maire présente le devis reçu du cabinet de géomètre-expert EGUIMOS de DINAN concernant le bornage du lotissement des Pommiers, pour la création de 6 lots, pour un montant HT de 3 600,00 €, soit 4 320,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 7 voix pour, approuve le devis présenté.

DEVIS BORNAGE – MISSION PERMIS D'AMENAGER

Le Maire présente le devis reçu du bureau d'études URBA REAL de DINAN concernant la mission de permis d'aménager pour le lotissement des Pommiers, création de 6 lots, pour un montant HT de 3 800,00 €, soit 4 560,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 7 voix pour, approuve le devis présenté.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 JANVIER 2024 à 20h30 à la mairie

PRESENTS : DURAND P., OLIVIER L., CARO P., DURAND A., DANIEL C., RIOU K., DELAMOTTE M.

ABSENT EXCUSE : LAGRENE C. donne procuration à DURAND P.

SECRETAIRE : DELAMOTTE M.

AUTORISATION AU MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales : **Article L 1612-1**

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Montant budgétisé - dépenses d'investissement 2023 : 92 355,19 €

(Hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts »)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 23 088,80 € (< 25 % x 92 355,19 €)

Les dépenses d'investissements concernées sont les suivantes :

- Opération 94 – article 2131 (portes commerce) : 11 508,80 €
- Opération 68 – article 231 (salle des associations) : 2 218,73 €
- Article 2112 (modification trottoirs) : 6 354,00 €
- Article 2188 (armoires salle des associations) : 1 850,90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la proposition de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

AVIS ICPE – GAEC DE BONNE FONTAINE

Monsieur le Maire expose que Le GAEC de Bonne Fontaine a déposé en Préfecture un dossier de demande d'autorisation d'élever davantage de veaux à hauteur de 422 emplacements, ce qui le fait passer du régime de déclaration à celui de l'enregistrement des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement. A ce titre, il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur le dossier.

Après avoir pris connaissance du dossier et après discussions, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

DINAN AGGLOMERATION – RAPPORT EAU ET ASSAINISSEMENT 2022

En vertu de l'article L.2224-5 du Code général des collectivités territoriales, il revient au Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) compétent de présenter à son assemblée délibérante un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de l'eau potable et de l'assainissement. Il est possible de présenter un document unique pour ces deux services.

Ces RPQS ont un double objectif :

- d'une part, rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- et d'autre part, de permettre l'information des usagers sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité des services et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les usagers des enjeux de l'eau potable et de l'assainissement.

Il s'agit de documents publics répondant à une exigence de transparence interne, mais aussi vis-à-vis de l'utilisateur. Ces documents réglementaires doivent ainsi être tenus à la disposition du public, dès sa transmission.

Ces rapports doivent également être transmis aux communes adhérentes pour être présentés à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le rapport et la note liminaire,

- **Prend acte** de la présentation des rapports relatifs au prix et à la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2022,
- **Précise** que les rapports sont mis à disposition du public par voie d'affichage aux lieux habituels de Dinan Agglomération ainsi que sur son site Internet.

REVISION GENERALE PLUiH – Nomination des Référents

Le Maire expose que Dinan Agglomération lance une révision générale du PLUiH qui débitera en février 2024, pour un arrêt de projet au début de l'année 2026.

Afin de participer aux travaux de révision, chaque commune doit désigner 2 référents.

Après délibération, le Conseil Municipal désigne Karine RIOU et Pascal CARO référents de la commune dans le cadre de la révision générale du PLUiH.

PLUiH - REVISION N° 3

Vu la délibération du Conseil Communautaire lançant la procédure de modification n° 3 du PLUiH,

Considérant que cette modification n'a pas pour conséquence de changer les orientations du plan d'aménagement et de développement durables (PADD), de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou naturelle ou une protection édictée en raison d'un risque de nuisance, de la qualité des sites, des paysages, ou des milieux naturels, ou d'une évolution de nature à induire de graves risques de nuisance

Considérant en conséquence, que cette modification n'entre pas dans le champ d'application de la procédure de révision,

Après avoir pris connaissance du contenu de la modification de droit commun n° 3,

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le dossier de modification n° 3 du PLUiH de Dinan Agglomération tel que présenté, avant son approbation par le conseil communautaire.

CONVENTION BROYEUR

Monsieur le Maire présente la convention reçue de la mairie de LANGUENAN pour la mise à disposition d'un broyeur de végétaux, au tarif de 90 € TTC par jour. La convention a une validité de 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention présentée.

Informations communales



Mercredi 6 Décembre : réunion et visite du chantier SNCF

Mercredi 6 Décembre, les élus et la presse ont assisté à une opération phare, la pose des nouveaux rails à Landébia. En présence de Mr Le Sous-Préfet Bernard Musset, Mr Arnaud Lécuyer, Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne et Président de Dinan Agglomération, des représentants de Lamballe Terre et Mer, du Directeur Territorial SNCF Bretagne-Pays de Loire, d'élus locaux, des représentants de SNCF Réseau et les représentants de l'association AFBN (Association Ferroviaire de Bretagne Nord).

Long de 450 m, le train-usine, le TCM, permet à la fois de mettre à niveau le ballast, le lit de pierres, d'installer les nouveaux rails et les traverses. Par jour, 1 000 m de voie ont ainsi été posés sur le chantier de la ligne Lamballe-Dinan, sur 40 km. Puis, jusqu'en mars 2024, le ballast, le lit de pierres de la voie, sera étoffé pour atteindre 20 cm.

Grâce à l'engagement de l'Etat, la Région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor, Dinan Agglomération, Lamballe Terre et SNCF Réseau, ces travaux de renouvellement de la ligne vont contribuer à pérenniser l'infrastructure ferroviaire, améliorer l'accessibilité des gares situées entre Dinan et Lamballe, renforcer la sécurité et permettre le rétablissement de la vitesse de la ligne à 100km/h.

Concrètement, l'usager mettra 50 mn à se rendre de Lamballe à Dinan, ou l'inverse, contre plus d'une heure auparavant. Quant à la fréquence des allers-retours, elle augmente sensiblement, à cinq par jour, avec des arrêts dans les communes intermédiaires. La Région Bretagne espère ainsi améliorer la desserte et « proposer une offre adaptée aux déplacements quotidiens » entre Dinan, Lamballe et Saint-Brieuc. En espérant une mise en service en juillet 2024.





Nos écoles ...

Mardi 19 Décembre : Inauguration de la structure à l'école



Mr le Maire et les conseillers municipaux ont inauguré la structure de jeu installée dans la cour de l'école.

Une structure attendue depuis de nombreuses années par les enseignantes. Les enfants étaient ravis de découvrir cette nouvelle aire de jeux, d'autant qu'elle leur a été présentée par le Père-Noël, venu expressément ce jour-là.

A cette occasion, un petit-déjeuner offert par la municipalité était servi aux enfants.

La structure de jeu, qui aura coûté 15 300 € à la commune, représentait un souhait de la municipalité et figurait dans son programme électoral.



Renseignements complémentaires :

Si l'enfant a déjà été scolarisé, il sera inscrit auprès du directeur de l'école où il sera scolarisé en fournissant un certificat de radiation de sa précédente école.

Quant aux inscriptions pour les services périscolaires (garderie, cantine, transport scolaire) gérées par le SIRP, les dossiers sont à retirer auprès des mairies.



Dans la continuité pédagogique initiée en Novembre 2023 à l'école de Landébia pour les GS et CP (1/2 heure les lundis entre 15H 45 et 16H 15), « Class échecs » continue son parcours depuis le jeudi 25 Janvier 2024 à l'école de Pléven.

Tous les jeudis, les cours ont lieu avant la récréation : $\frac{3}{4}$ d'heures pour tous les élèves de CM1-CM2 une super classe avec des élèves assidus et intéressés, d'autant que certains ont déjà joué aux échecs dans le cercle familial et cela se voit ! Après la récréation, place aux CE1 et CE2 pendant $\frac{3}{4}$ d'heure également ; mais là, c'est plutôt une découverte et une initiation avec une attention plus soutenue sur les règles du jeu, la pédagogie mais aussi plein d'exercices. L'approche étant très ludique et participative.

Rappel de l'accord entre l'éducation nationale et la FFE : les vertus du jeu d'échecs pour les élèves sont connues : **concentration, mémoire, respect des règles et d'autrui, imagination**. Fort de ce constat, l'objectif est d'initier 250.000 enfants dans les écoles d'ici 3 ans, pour favoriser **l'éducation, la réussite et l'épanouissement** des élèves, conformément à la Convention signée le 15 Mars 2022 avec le ministère de l'Éducation nationale, l'USEP et l'UNSS. J'ai déjà prévenu les élèves de CM1-CME2 que j'organais un tournoi ouvert à toutes et à tous le 05/05/2024 à la salle des fêtes de Landébia et que bien sûr, je comptais sur leur présence . Cela pourrait être une belle découverte pour eux. »

Christian LAGRENE, diplômé DIFFE de la FFE, licencié FFE, Responsable de l'atelier Echecs de l'UTL de Lamballe

DINAMO!
SCOLAIRE

**TRANSPORT SCOLAIRE - INSCRIPTIONS EN LIGNE
RENTREE SCOLAIRE 2024-2025**

Cette information concerne uniquement les élèves scolarisés dans les collèges
Chateaubriand de Plancoët et Immaculée Conception de Créhen.

**Inscrivez votre enfant au transport scolaire
sur le site de Transdev :**

<https://cotesdarmor.transdev-bretagne.com/services-scolaires-2>

du 1^{er} mai au 30 juin 2024

    Voir au dos

 **Au delà de cette date, une majoration de 30€
sera appliquée !**

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service Dinamo scolaire géré par Transdev - CAT 22 au 02 96 77 26 39 ou par mail à scolaire@dinamo.bzh

Les fiches horaires Dinamo Scolaire sont consultables sur le site www.dinan-agglomeration.fr / rubrique Transport et mobilités / DINAMO! / Transport scolaire



Incivilités sur la commune : la colère monte



Photos 1 & 2 : lavoir



Photo 3 : toilettes publiques



Depuis plusieurs mois, des dégradations ont eu lieu sur la commune, dans différents lieux tels que les toilettes publiques, le lavoir, un panneau de signalisation près de l'arrêt de bus du bourg, déplacement de la table de pique-nique située derrière ce même abri de bus pour être mise dessous...

Bref, des dégradations et de la casse qui coûtent à la commune, et quand on connaît le tarif d'un panneau ou d'un mobilier urbain !!

Une « bande de jeunes mineurs » de la commune et hors commune ont été vus plusieurs fois à ces différents endroits et des plaintes de riverains ont été déposées en mairie au vu du tapage qu'ils font, notamment avec leur moto et scooters. Certains riverains sont allés les voir mais sans succès. Mr le Maire est allé également établir un dialogue avec eux plusieurs fois, allant même installer poubelle, cendrier pour eux. Mais, cela ne s'est pas arrêté...

Une plainte a donc été déposée en gendarmerie et des contrôles seront faits régulièrement pour stopper ces incivilités.

N'hésitez pas à appeler Mr le Maire si vous voyez ce genre de comportement. La tranquillité de la commune ne doit pas tenir aux agissements de 2 ou 3 adolescents.



Dans le cadre de la reprise de cette mutualisation sur la commune, et si vous êtes intéressés par la mutuelle Santé AXA, Madame Mouton se propose de vous recevoir à la mairie en toute confidentialité.

N'hésitez pas à la contacter au

06 03 31 31 72



Vous pouvez vous rendre à la Mairie où
Une permanence sera tenue
N'hésitez pas à consulter la page Facebook pour
connaître les prochaines dates.



Plantation d'une haie avec BREIZH BOCAGE

Une haie bocagère de plus de 100 m a été plantée derrière le lotissement Denise Favrel, financée par le programme régional « Breizh Bocage ».

Ce programme a pour vocation de préserver et renforcer le maillage bocager en Bretagne, afin de profiter de ses effets bénéfiques pour l'environnement. **Breizh-bocage** est un programme de plantation et de regarnissage de haies bocagères mais aussi de création et restauration de talus.

C'est un atout pour la biodiversité car cela représente un garde-manger pour les pollinisateurs qui peuvent y trouver une importante quantité de pollen et de nectar sur une période très étendue. Cette haie bocagère offrira également un abri pour la faune, permettra de stocker du carbone et de préserver le cadre de vie et le paysage.



Biodéchets : 30 000 composteurs seront distribués en 2 ans

Au 1^{er} Janvier 2024, la loi oblige les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets de fournir une solution de tri à la source des biodéchets aux ménages.

Le Conseil Communautaire de septembre 2023 a approuvé le déploiement des solutions de tri des biodéchets sur une durée de cinq ans. Cependant, afin de répondre à la forte demande des habitants du territoire, le choix a été fait au Conseil de février d'accélérer et de renforcer ce déploiement dès cette année.

Ainsi, ce sont 30 000 composteurs qui seront mis à disposition des foyers sur 2 ans : 9 500 cette année et 20 500 en 2025. Pour assurer cette opération, les moyens humains et logistiques seront renforcés.

Ce déploiement anticipé nécessite en conséquence d'avancer les investissements initialement prévus, portant la dépense à 710 000 € cette année (+ 500 000 € par rapport au BP 2024) et 1 000 000 € en 2025.

Dès le mois d'avril 2024, les premières distributions de composteurs individuels (1 500 unités) aux habitants (hors communes gérées par le SMICTOM Centre Ouest) s'effectueront sous forme d'une expérimentation sur 4 communes volontaires : Beaussais-sur-Mer, Plélan-le-Petit, Quévert et Saint-Cast-le-Guildo. Tous les habitants de Dinan Agglomération pourront se rendre sur l'un de ces quatre lieux après inscription en ligne. Après cette phase test, le déploiement des 8 000 autres composteurs interviendra à partir de l'été 2024 et jusqu'à la fin de l'année.

Les inscriptions pour la seule phase test ouvriront le mercredi 13 mars.

La démarche pour l'habitant sera la suivante :

- 1- Inscription sur le site internet de Dinan Agglomération
- 2- Participation à la session pour s'informer sur le compostage et récupérer le composteur
- 3- Installer le composteur à domicile et trier ses biodéchets

Au total, plus de 250 sessions de sensibilisation / remise de composteurs individuels devraient être organisées dans 20 communes au cours de l'année 2024. Là encore, tous les habitants de l'agglomération pourront se rendre sur l'un des 20 lieux pour se doter d'un composteur.



LE FRELON ASIATIQUE



Le piégeage de printemps est un moyen de lutte préventif simple à mettre en œuvre. Il permet de capturer les nouvelles reines à l'origine des futures colonies.

Si vous souhaitez acquérir un piège, vous pouvez contacter Lydie, l'agent communal ou la mairie.



Dimanche 9 Juin 2024 : les élections européennes

À l'issue de ces élections, 81 députés seront élus en France. Les élections européennes permettent aux citoyens inscrits sur les listes électorales d'élire un député au suffrage universel direct.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Vous devez être **inscrit sur les listes électorales avant le 3 mai 2024** pour pouvoir voter aux élections européennes. **Vérifiez votre inscription !**
- Pensez à **établir une procuration** si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour J.
- Le scrutin se joue en **un seul tour dimanche 9 juin 2024.**

Pour ce jour, la mairie recherche des assesseurs afin d'aider le conseil municipal au déroulement de cette élection. Si vous êtes intéressé, merci de contacter la mairie pour votre inscription.

LE CLUB DE L'ESPERANCE

JOURNEE DE NOEL A CARHAIX



A table...

Le jeudi 07 Décembre à 8h00, 36 adhérents du club prennent la route pour CARHAIX. Vers 10 heures, nous prenons place dans l'auditorium de l'espace GLENNOR pour assister au spectacle de Monsieur Richard MAIGNIEZ présentateur, imitateur et comédien talentueux. Il parodie avec un talent sans égal plusieurs stars et personnalités.

Ensuite, c'est le duo IMAGINE de Pierre et sa partenaire qui nous fait rêver avec leurs numéros de magie et d'illusion. Puis, arrive Yannick BONS, le sosie vocal de Claude FRANCOIS avec ses Clodettes. Un sosie passionné qui nous emmène dans l'univers de CLOCLO et ses plus grands tubes.

Enfin, après ce spectacle, nous prenons place pour le déjeuner dansant animé par Cécile et Dominique MOISAN.

Nous avons eu droit à un repas de Noël excellent et entre chaque plat, de nombreuses personnes ont pu danser et s'amuser.

Après une journée bien remplie, nous prenons le chemin du retour vers notre domicile tous satisfaits et heureux de ce moment convivial passé ensemble.

Le Président, André.

L'AG du Club Informatique et son spectacle



Le vendredi 15 Décembre a eu lieu, au restaurant du Chêne au Loup de Plédéliac, l'assemblée générale du Club Informatique de notre commune qui compte à ce jours 80 adhérents. Après les interventions de Joëlle Lemétayer, présidente et de Mr Le Maire, un repas était servi pour les 75 personnes présentes.

Un repas animé par Cabochard, conteur, chanteur, imitateur de Mayenne, qui connaît déjà 40 ans de carrière!

La journée s'est finie par un mini-bal où de nombreux danseurs s'en sont donnés à cœur joie.

Noël chez Sam

« La journée de Noël a été une grande réussite 😊
Merci à tous ceux qui ont joué le jeu des photos avec notre magnifique Père Noël » 🎅
Sam



Et nos lutins farceurs qui s'étaient invités à la fête...

Quels coquins !!



L'Association des Parents d'Élèves



« Nous vous remercions d'avoir été aussi nombreux à la boum de Noël 🌲

Pour une première, c'était une grande réussite 🍷
Nous profitons de cette publication pour vous présenter nos vœux pour cette nouvelle année pleine de projets pour nos enfants. Et son petit marché d'articles de Noël, fabriqués par les enfants.



Tartiflette party réussie 🎉
« Un GRAND MERCI aux bénévoles qui ont fortement contribué à la réussite de cette soirée. Merci à tous d'avoir participé à la bonne ambiance et au bon déroulement de la soirée, nous avons passé un excellent moment.

Nous allons pouvoir poursuivre le soutien financier aux activités de nos enfants dont le Ski 🎿
Encore merci, l'équipe de l'APE »

270 repas servis dont 140 sur place.

A venir....

- Benne à ferraille entre Avril et Mai 2024 au terrain de tennis de Pléven
- Rando gustative le 5 Mai 2024 à la Nauvinais à Pléven
 - Départ à 9h30 pour les 12kms5
 - Départ de 10h00 à 10h30 pour la rando Famille, 6 kms accessible en poussette, draisienne, rollers, vélo pour les enfants.
 - Marché de producteurs de 11h à 15h
 - Restauration sur place
- Kermesse des écoles à la salle des fêtes de Landébia le 30 Juin 2024
- Structure gonflable pour le tournoi de palet Chez Sam, le 20 Juillet 2024



~~~~~



### Atelier de tissage « Les Toiles Filantes » - Portes Ouvertes – *Dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA)*

L'atelier de tissage "les Toiles Filantes" sera ouvert au public le

**Samedi 06 Avril de 10 à 18 heures et le Dimanche 07 avril de 10 h à 18 h 30.**

Il y sera présenté le tissage sur métiers basse et haute lisse, ainsi que les techniques de filage (fuseau, rouet) et tissage sur métier à tisser à poids. En parallèle se tiendra une exposition des tissages réalisés à l'atelier et de ceux faits par les stagiaires en formation professionnelle.

Un atelier de tissage\* pour enfants se tiendra de 15 h à 18 heures le samedi et le dimanche, prévoir une durée de 45 mn/ enfant, libre participation aux frais.

1 Place Saint-Eloi 22130 Landébia  
France



**Accueil tout public Entrée libre**

Type de programmation : atelier de pratique  
du tissage,  
Ouvert au jeune public  
6 - 12 ans et 12 ans +

<http://atelierlestoilesfilantes.com>

Email de l'événement : puybaret@free.fr

Téléphone de l'événement : [0685685203](tel:0685685203)

Accessibilité particulière

Aucune

Handicap psychique, handicap intellectuel

### **\* Programmation jeune public :**

**Description de la programmation :** Démonstrations techniques de filage et de tissage, ainsi qu'un atelier de pratique simple du tissage pour des enfants de 6 à 14 ans. Prévoir une durée pour l'ensemble 45 min., les samedi et dimanche de 15 à 18 heures, libre participation aux frais, tél. pour réserver au 0685 685 203.

**Samedi 06 et Dimanche 07 avril 2024, de 10 h à 18 heures.**

~~~~~

le 1^{er} Mai... le passage du Tour de Bretagne



Le Tour de Bretagne fera l'honneur de traverser notre commune le Mercredi 1^{er} Mai ; en provenance de Pléven et en direction de Héanbihen vers 13h.

Il y a 2 ans, les coureurs avaient été fortement applaudis et les officiels nous avaient fait la joie de se restaurer et nous saluer au niveau de la place de l'Église.

Cette année encore, nous souhaitons les accueillir le mieux possible, dans un élan festif.

C'est pourquoi, nous vous proposons de rejoindre les membres du Comité d'Animation afin de décorer notre commune pour cet évènement.

Avec une surprise que nous réservent les organisateurs du Tour de Bretagne 2025... mais nous serons en mesure de vous en dire plus dans quelques mois..



Animations autour du passage du Tour de Bretagne

« Bonjour à tous les habitants de Landébia !

Nous avons une proposition à vous faire : pourquoi ne pas participer à la préparation de la fête du Tour de Bretagne qui aura lieu le 1er mai ?

C'est une occasion unique de montrer notre dynamisme et notre créativité !

Pour cela, nous vous invitons à venir nous rejoindre **le 6 Avril à partir de 9h30 à la salle des fêtes** pour préparer les décorations qui seront exposées le long du parcours. Ce sera un moment convivial et amusant, et vous n'aurez besoin que d'un peu de votre temps et de votre bonne humeur ! Alors, qui est partant ?

Vous pourrez, nous retrouver le 1^{er} Mai sur la place de l'église pour déguster de très bonnes galettes- saucisses.

De plus, tous les enfants venant avec un vélo décoré pour applaudir les coureurs auront droit à un cadeau.

Le Comité d'Animation de Landébia vous remercie par avance de votre participation »

Dimanche 2 Juin

Le Comité d'Animation organise son 2^{ème} vide-maisons

LE COMITE D'ANIMATION DE LANDEBIA



EST DE RETOUR
POUR SON DEUXIEME VIDE MAISON COLLECTIF
ET SON VIDE GRENIER
QUI AURA LIEU :
LE DIMANCHE 2 JUIN 2024

Si vous souhaitez participer merci de remplir le bulletin ci-dessous et de le déposer avant le 20 mai 2024 dans la boîte aux lettres de la Salle des Fêtes.

Renseignements : 07.45.22.94.12

Si vous souhaitez participer merci de remplir bulletin ci-dessous et de le déposer avant le 20 mai 2024 dans la boîte aux lettres de la Salle des Fêtes
Renseignements : 07.45.22.94.12

Inscription pour le vide maison

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Portrait Un nouvel entrepreneur sur la commune



« *Habitant Landébia depuis bientôt 2 ans, la création de cette entreprise me tenait à cœur depuis déjà longtemps. Titulaire d'examens professionnels Travaux Publics et manager et fort d'une expérience de plus de 17 ans entre la Bretagne et l'Île de France.*

Je propose du terrassement maison, bâtiments agricoles, aménagement de cour et chemin d'accès, pose de bordures et de pavés, enrobé ; raccordement de réseau et humide, pose de microstation avec un suivi d'entretien ; pose de clôture d'habitation et sur bâtiment artisanal...

Je suis à l'écoute de toute demande.

Sébastien »

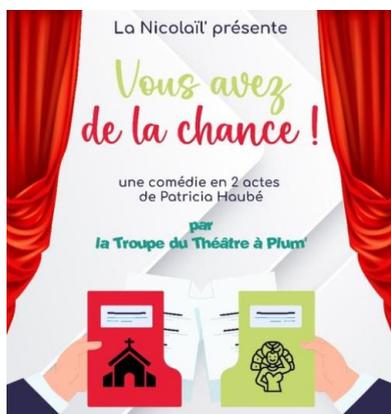


Et après le travail, il faut savoir prendre soin de soi...



A votre agenda

- Dimanche 24 Mars : Théâtre organisé par le Club de l'Espérance
- Samedi 30 et Dimanche 31 Mars : Théâtre organisé par l'APE
- Vendredi 5 Avril : Assemblée générale du club de l'Espérance
- Samedi 6 Avril : Préparation décorations Tour de Bretagne par le CAL
- Samedi 6 et Dimanche 7 Avril : Journées Européennes des Métiers d'Art, Place St ELOI
- Samedi 27 Avril : Repas à emporter de l'Amicale des Chasseurs
- Mercredi 1^{er} Mai : Passage du Tour de Bretagne
- Dimanche 5 Mai : Open tournoi d'échecs (ouvert à tous)
- Dimanche 5 Mai : Rando gustative par l'APE
- Mercredi 8 Mai : Commémoration
- Dimanche 12 Mai : Vide-greniers par Landebiadarts
- Dimanche 2 Juin : Vide-maison et vide-greniers par le CAL
- Dimanche 30 Juin : Kermesse des écoles à Landébia



27 Avril 2024

REPAS A EMPORTER A LA SALLE DES FETES DE 14H00 à 17H00

Possibilité de portage à domicile pour les personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer (à préciser à l'inscription)

**Crudités- Terrine de Sanglier
SANGLIER
Dessert**



PRIX: 13€ par parts à emporter

Réservation avant le 23 Avril 2024

Pour l'organisation merci de réserver au plus vite

☎ 02 96 84 45 13 Claude ROUILLE
☎ 06 75 90 90 65 Mickael DELAMAIRE
☎ 06 07 04 39 62 Louis KEURMEUR

Organisation Amicale Des Chasseurs de LANDEBIA



2^e TOURNOI D'ECHECS DE LANDEBIA

Dimanche 05 mai 2024

De 13 H 30 à 18 H salle des fêtes
(13 H 30 Les noirs appuient sur la poignée)

Tournoi OPEN

Le **Gratuit** est ouvert aux licenciés et non licenciés.

Particulier ou en club - Enfants, jeunes ou adultes.

Nombreuses coupes et lots (1^{er}, 2^e et 3^e du tournoi, féminines, jeunes et non licenciés).

5 rondes de 2x15 minutes

Préinscription souhaitable avant le 25 avril auprès de :

Christian LAGRENE 06 79 24 69 79 - christian.lagrene@gmail.com

Inscription possible le jour même à partir de 12 H 30

Buvette et toute petite restauration (Café, boisson, pâtisserie).
Pot de l'amitié vers 18 H 30

Lamballe	Clubs présents	Plancoët-Dinan
Pleurtaut		Saint Brieuc et Yffiniac
Piéboulle et St Cast		

